

Quartier écologique Alstom : la 1ère phase de concertation



Situé entre Canal et Meurthe, Alstom est l'un des sites les plus emblématiques de Nancy, témoin d'un patrimoine qui a nourri l'histoire de la ville. Propriété de la Métropole depuis 2003, il est amené à accueillir la future Cité Judiciaire d'ici 2026. Avec cette implantation, c'est tout un quartier qui entame sa transition et doit devenir à terme un territoire d'innovation environnementale, sociale et économique.

Afin d'accompagner l'implantation de la cité judiciaire au sein du futur quartier écologique Alstom, une première étape de concertation des habitants est lancée. Elle va permettre d'établir un principe d'aménagement général. Objectif : assurer une cohérence entre le projet et les attentes des habitants.

Mercredi 17 février à 19h :

Conférence numérique en visioconférence (accès libre sans inscription) : pour découvrir l'histoire du site, son passé industriel, la façon dont cela a façonné le quartier mais aussi la ville. Un point d'information sur l'implantation de la Cité Judiciaire sera proposé.

En présence de Mathieu Klein, Président de la Métropole du Grand Nancy, et de Gilles Marseille, Maître de conférences en histoire de l'art contemporain à l'Université de Lorraine. Animée par Sébastien Yverneaux du cabinet In Situ, en charge de l'élaboration du schéma directeur sur le site Alstom, et par Agnès Hausermann, chargée de la concertation pour l'ensemble du quartier Meurthe Canal, auprès de l'agence Intensités.

[Pour assister à la visioconférence : www.grandnancy.eu/construire-lavenir/quartier-ecologique-alstom/](http://www.grandnancy.eu/construire-lavenir/quartier-ecologique-alstom/)

Samedi 6 mars à 10h30 :

Balade urbaine à 10h30 ([sur inscription](#)) :

en présence des urbanistes et architectes de l'agence In Situ, découvrez ce qui se cache derrière les portes du site Alstom, une invitation à mieux comprendre les réflexions engagées sur les principes d'aménagement.

Samedi 13 mars :

Balade urbaine ([sur inscription](#)) :

retour sur site avec l'agence In Situ pour définir ensemble les grandes orientations du projet en matière de transition écologique et d'urbanisme transitoire.